



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mars 2025

France 2030 : L'Ecole supérieure d'architecture des jardins lauréate de l'Appel à Projets « Ingénierie et Formations Professionnelles » pour son projet de formation des paysagistes urbanistes de demain

L'Ecole supérieure d'architecture des jardins (ésaj) lance son projet « Former les paysagistes-urbanistes de demain », dont l'objectif est de développer une ingénierie de formation et des outils numériques innovants sur les métiers du paysagisme-urbanisme. Cofinancé par l'Etat et la Région Île-de-France à hauteur 278 000 €, soit 50% de son coût total, il s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Projet « Ingénierie et Formations Professionnelles » du plan France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat.

Le projet « Former les paysagistes-urbanistes de demain » a pour ambition de révolutionner la formation dans les métiers du paysagisme et de l'urbanisme. En développant une ingénierie de formation adaptée et des outils numériques innovants, il répondra aux besoins croissants des entreprises en matière de recrutement, tout en tenant compte des attentes des clients tels que les collectivités territoriales et les aménageurs. L'objectif est de contribuer à la création d'une ville durable, en formant des professionnels compétents et engagés.

Un consortium engagé pour former les paysagistes-urbanistes de demain

Plusieurs acteurs de renom dans leurs domaines respectifs ont contribué au développement du projet. Fondée en 1966, l'ésaj est une institution privée française reconnue pour la qualité de sa formation, qui délivre un Bachelor d'assistant paysagiste et un diplôme de niveau Master européen. Elle s'est associée à Land'Act, agence spécialisée en paysage et urbanisme, ainsi qu'à Acme Paysage, un atelier reconnu pour son expertise en paysage, urbanisme et écologie, pour le développement de l'ingénierie pédagogique. En parallèle, DesignExpress, leader dans les solutions logicielles pour les professionnels de la conception, apporte son expertise technique grâce à son logiciel phare VectorWorks Paysage. Cet outil sera central pour la création d'une interface d'apprentissage innovante, personnalisée et exclusive, spécialement conçue pour répondre aux besoins spécifiques du projet et des étudiants. Ce consortium a été sélectionné pour la qualité et l'innovation

apportée dans des domaines tels que la modélisation 3D et l'intelligence artificielle, mais aussi pour son approche novatrice et prospective dans les processus de conception, les outils pédagogiques et les solutions intégrées, visant à enrichir la formation des futurs professionnels du paysage.

Repenser la formation dans le paysage et l'urbanisme, pour une gestion urbaine et paysagère innovante

L'ésaj, en collaboration avec les membres du consortium, s'engage à repenser la formation dans le domaine du paysage et de l'urbanisme. Le programme de « Former les paysagistes-urbanistes de demain » inclura la conception, la diffusion et la commercialisation de formations, tant physiques qu'à distance, ainsi qu'un accompagnement régulier. Les processus d'apprentissage seront modernisés grâce à une transformation digitale pédagogique, notamment par l'intégration d'un outil de modélisation 3D inspiré du BIM (Building Information Modeling) et l'intelligence artificielle. Le recours à un jumeau numérique du bâtiment, avec des applications pertinentes dans les gestions urbaine (CIM - City Information Modeling) et paysagère (LIM - Landscape Information Modeling), sera au cœur de cette initiative. Actuellement sous-utilisée, cette technologie répond à des enjeux environnementaux cruciaux. De plus, le projet mettra l'accent sur l'innovation dans la certification et la validation des compétences, en introduisant des diplômes de valorisation des apprentissages et en historisant la progression des apprenants.

Des objectifs ambitieux pour le projet « Former les paysagistes-urbanistes de demain »

- **Formations qualifiantes : former 40 professionnels par an au métier de modélisateur 3D** et 100 professionnels spécialisés dans ce domaine, avec un objectif de 60 étudiants recrutés en entreprise à la suite des formations. De plus, 500 jeunes seront rencontrés lors d'événements de promotion des formations.
- **Laboratoire de recherche : organiser 6 sessions de co-construction par an, soit 18 sessions sur la durée du projet**, et réaliser **4 actions d'amélioration continue sur la formation et l'outil par an**, totalisant 12 actions sur la durée du projet.
- **Intégrer une spécialisation en modélisation 3D dans la formation initiale pour améliorer les compétences des paysagistes-urbanistes** et mieux prendre en compte les enjeux de transition écologique dans les projets d'urbanisme et de paysagisme.
- **Créer un laboratoire de recherche appliquée pour faire évoluer les formations et les outils utilisés par les professionnels**, tout en **promouvant** les métiers du paysagisme et de l'urbanisme **pour répondre aux enjeux de recrutement** et de transition écologique en Île-de-France.

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Contact presse : Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

La préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, représente l'État dans la région. Elle coordonne et anime les politiques publiques, avec pour objectif de renforcer l'attractivité et le développement économique et social du territoire. Le préfet de région, assisté des directions régionales, met en œuvre les politiques gouvernementales.

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures>



A propos de la Région Île-de-France

L'Île-de-France a un poids prédominant dans l'enseignement supérieur et la recherche française, avec 40% des forces (publiques et privées) nationales présentes sur son territoire. Pour maintenir son rôle moteur dans l'économie nationale, la Région Île-de-France doit permettre aux Franciliens de s'adapter notamment aux profondes modifications du monde professionnel.

La stratégie régionale pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) 2023-2027, vise à :

- Faciliter l'accès de tous aux formations supérieures

- Développer des formations courtes et professionnalisantes
- Renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur
- Répondre aux besoins des filières stratégiques

Cette stratégie est essentielle pour l'excellence scientifique, la compétitivité économique et la lutte contre le chômage. Par ailleurs, elle incite chaque acteur de l'enseignement supérieur à contribuer à l'attractivité de l'Île-de-France et à participer à la lutte contre le changement climatique.

Contact presse : service.presse@iledefrance.fr

A propos de l'ESAJ

Reconnue par les fédérations française et européenne du paysage, la FFP et l'IFLA, l'ésaj – école supérieure d'architecture des jardins - s'impose comme un acteur incontournable dans le domaine de la formation des paysagistes concepteurs.

La transition écologique est le principal enjeu du XXIème siècle. Le paysagiste est idéalement placé pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et écologiques par son approche transversale et pluridisciplinaire. L'ésaj intègre la complexité et la richesse du Vivant comme préalable à tout projet de paysage permet de trouver un équilibre heureux entre artifice nécessaire et dynamique naturelle. Au sein de cette école de paysagiste, la conviction est que ce paradigme qui dessine une nouvelle pensée du paysage donne du sens aux projets d'aménagements des territoires urbains, péri-urbains et ruraux à l'heure de la transition écologique. Son ambition est de former des jeunes qui sauront la mettre en œuvre et propager cette sensibilité du vivant à l'échelle du territoire.

L'ésaj est un établissement du Groupe SOS.

<https://www.esaj.asso.fr/>

Contact presse : Françoise Lanore-Chatellier, francoise.lanorechatellier@esaj.asso.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse : Margaux Raggi, direction régionale Île-de-France – 07 89 43 36 77
margaux.raggi@caissedesdepots.fr